

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 215 Mettre en oeuvre le projet de soins chez un client			
Ancien Code	PAIR2B15	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI2150		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	550 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly  <b>Anne-Sophie CLINQUART</b> (<a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a>)            HELHa Jolimont  <b>Anne SANTOPUOLI</b> (<a href="mailto:anne.santopuoli@helha.be">anne.santopuoli@helha.be</a>)            HELHa Mouscron            HELHa Tournai - Salines  <b>Nadia LANGSBERG</b> (<a href="mailto:nadia.langsberg@helha.be">nadia.langsberg@helha.be</a>)            Flavia SANTOS GARRIDO (<a href="mailto:flavia.santos@helha.be">flavia.santos@helha.be</a>)            Delphine BINET (<a href="mailto:delphine.binet@helha.be">delphine.binet@helha.be</a>)            Sabine DE BOCK (<a href="mailto:sabine.de.bock@helha.be">sabine.de.bock@helha.be</a>)            Christine DE MULLIER (<a href="mailto:christine.de.mullier@helha.be">christine.de.mullier@helha.be</a>)            Natacha LEPAGE (<a href="mailto:natacha.lepage@helha.be">natacha.lepage@helha.be</a>)            Aurélie DESPREZ (<a href="mailto:aurelie.desprez@helha.be">aurelie.desprez@helha.be</a>)            Emilie VANDENBUSSCHE (<a href="mailto:emilie.vandenbussche@helha.be">emilie.vandenbussche@helha.be</a>)            Marie-Line DERONNE (<a href="mailto:marie-line.deronne@helha.be">marie-line.deronne@helha.be</a>)            Isabelle MOL (<a href="mailto:isabelle.mol@helha.be">isabelle.mol@helha.be</a>)            Mieke NEERINCK (<a href="mailto:mieke.neerinck@helha.be">mieke.neerinck@helha.be</a>)            Vincent VERDUYN (<a href="mailto:vincent.verduyn@helha.be">vincent.verduyn@helha.be</a>)            Jérôme WAGON (<a href="mailto:jerome.wagon@helha.be">jerome.wagon@helha.be</a>)            Sophie COURTENS (<a href="mailto:sophie.courtens@helha.be">sophie.courtens@helha.be</a>)            Josée Agrippine INGABIRE (<a href="mailto:josee.agrippine.ingabire@helha.be">josee.agrippine.ingabire@helha.be</a>)            Typhaine MAES (<a href="mailto:typhaine.maes@helha.be">typhaine.maes@helha.be</a>)            Marine GAEREMYNCK (<a href="mailto:marine.gaeremynck@helha.be">marine.gaeremynck@helha.be</a>)            Ophélie VERSPEEK (<a href="mailto:ophelie.verspeek@helha.be">ophelie.verspeek@helha.be</a>)            Sabrina LEBLON (<a href="mailto:sabrina.leblon@helha.be">sabrina.leblon@helha.be</a>)            Priscilla VALENTE (<a href="mailto:priscilla.valente@helha.be">priscilla.valente@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	190		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE représente l'enseignement clinique de l'étudiant BIRSG Bloc 2 de l'ensemble de l'année académique. Elle reprend les notes attribuées aux 6 compétences lors des stages.

Au regard de la validation des autres UE du Bloc 1 et Bloc 2, la validation de cette UE permettra à l'étudiant.e

d'accéder aux stages du Bloc 3.

Cette UE 215 est en lien avec l'ensemble des autres UE du programme de cours de l'étudiant.e BIRSG Bloc2.

Cette UE est un pré requis aux UE 312 (Prestations techniques et administration des traitements) & UE 313 (Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients).

### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
  - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
  - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
  - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
  - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
  - C 5.1 Entretien avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
  - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
  - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
  - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### **Acquis d'apprentissage visés**

- 2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.
- 2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.
- 2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.
- 2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.
- 2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.
- 2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.
- 2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.
- 2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.
- 2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : PAIR1B13, PAIR1B14

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B15A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	450 h / 19 C
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B15A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	190
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Ancien Code	21_PAIR2B15A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI2151		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	450 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Flavia SANTOS GARRIDO</b> (flavia.santos@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Aurélie DESPREZ (aurelie.desprez@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Priscilla VALENTE (priscilla.valente@helha.be)		
Coefficient de pondération	190		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE215 : Mettre en œuvre le projet de soin chez un client

**Cette UE est un pré requis aux UE 312 : Prestations techniques et administration des traitements et UE 313 : Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients.**

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Cette activité de l'unité d'enseignement 215 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :**

- C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
  - 4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
  - 4.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des

dispositions légales et réglementaires en la matière

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

C3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

C4. Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

C5. Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

C6. Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### **Acquis d'apprentissage de l'activité**

2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.

2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.

2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.

2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.

2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.

2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.

2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.

2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.

2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.

2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.

2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### **Contenu**

Stages dans diverses disciplines en lien avec l'OCI de bloc 2.

### **Démarches d'apprentissage**

Les étudiants sont accompagnés en stage par les équipes et par les maîtres de formation pratique.

Des Feedback réguliers permettent un ajustement de l'apprentissage de l'étudiant.

Pour chaque stage une rencontre pré et post stage est organisée .

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Dispositifs d'aide à la réussite

Atelier de remédiation, AIP, apprentissage par les pairs

Bilan en post stage pour permettre à l'étudiant d'ajuster ses objectifs.

### Sources et références

Les séances de cours depuis le début du cursus de l'étudiant.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise de chacune des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

La note de l'unité d'enseignement est la note de l'activité d'apprentissage.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 190

### Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à l'implantation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation. Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

L'activité d'apprentissage « stages » fait l'objet d'une évaluation continue. La maîtrise des acquis d'apprentissage ne peut pas se vérifier par une évaluation ponctuelle en seconde session. La note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail personnel d'intégration des compétences			
Ancien Code	21_PAIR2B15B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI2152		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Sabine DE BOCK</b> (sabine.de.bock@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'intégration des compétences se travaille dans le cadre des activités d'intégration professionnelles de l'UE

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage de l'activité

- 2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.
- 2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.
- 2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.
- 2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.
- 2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.
- 2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.
- 2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.
- 2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.
- 2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Voir stages

#### Démarches d'apprentissage

travail personnel, documentation, prise de connaissance des brochures d'accueil ...

#### Dispositifs d'aide à la réussite

### Sources et références

Voir stages , fichiers techniques

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur Connect Ed

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Non évalué

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

### Dispositions complémentaires

Le travail personnel d'intégration des compétences contribue à la maîtrise des acquis d'apprentissage de l'activité 215 A qui seront évalués de façon continue durant le parcours de stages.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).